

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

II – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	800 129	41,37	108,76	804 800	332 946	41,37	332 946
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	53 399	83,97	191,43	53 700	45 092	83,97	45 092
Taxe d'habitation (TH)	138 467	17,06	50,14	138 200	23 577	17,06	23 577
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	401 615		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité		
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	=		
Taxe d'habitation (TH)	401 615		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

Total des produits attendus

Si la diminution sans lien
des taux a été décidée en 2026,
cochez la case : ☐

III – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			80 028	0	0	-39 785	40 243

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	+	Produit prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	=	441 858
401 615				441 858

Le 28/04/2026

Pour la Commune,

ÉMELINE GIAMBELLUCO

Le 11 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques,

MARIE-LAURE GALLAIS



Accusé de réception en préfecture
087-218703601-20260427-2026DB02BB-DE
Reçu le 29/04/2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS				2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFR ET PYLÔNES			
Taxe foncière sur le bâti : a. Personnes de condition modeste b. Taux à réhabilitation, QPPV, Mayotte c. Locaux industriels d. Logements sociaux et longue durée				720		277		a. Éoliennes et hydroliennes	
				0		264 274		b. Centrales électriques	
				71 889				c. Centrales photovoltaïques	
				0				d. Centrales hydrauliques	
Taxe foncière sur le non bâti : Taxe d'habitation : Dotations pour perte de THLV Dotations pour recentrage THRS				7 419		22 238		e. Centrales géothermiques	
								f. Transformateurs électriques	
								g. Stations radioélectriques	
Cotisation foncière des entreprises : a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire b. Base minimum c. Locaux industriels d. Autres allocations								h. Installations gazières et autres	
								i. Taxe sur les pylônes	
				>>>				5. RÉFORMES FISCALES	
Cotisation foncière des entreprises : a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire b. Base minimum c. Locaux industriels d. Autres allocations				>>>		138 200		a. TVA compensant la TH	
				>>>		>>>		b. TVA compensant la CVAE	
						-1 351		c. Coefficient correcteur	
						>>>		d. Taux FB commune 2020	
						>>>		e. Taux FB département 2020	
				>>>					